

# Bilan Carbone Territoire

## Présentation du profil des émissions de Gaz à Effet de Serre



**RELEVONS ENSEMBLE LE DEFI DU FACTEUR 4**

**CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE PLAN D'ACTIONS !**



Communauté de Montauban – Trois Rivières (CMTR)  
Direction de l'Environnement  
Mairie de Montauban  
B.P. 764  
F 82013 Montauban Cedex  
Tel : 05 63 22 12 28  
Email : mairiementauban@montauban.com



- Atténuer l'impact des activités du territoire sur le changement climatique
- Anticiper la hausse du pétrole
- Adapter le territoire au changement climatique

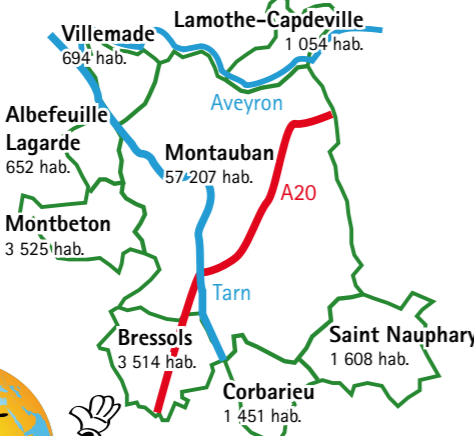
# Présentation du territoire : la CMTR

## Les chiffres clés du territoire

- situé à 30 minutes de Toulouse.
- 8 communes,
- 74 000 habitants
- 21 803 hectares
- 270 hab/km<sup>2</sup>
- 2ème bassin d'emplois de la Région Midi-Pyrénées
- plus de 7 550 entreprises implantées
- 32 000 logements



## La Communauté de Montauban Trois Rivières (CMTR)



## Des compétences multiples

- Développement économique et Tourisme
- Aménagement
- Déplacement, transports urbains et voirie
- Politique de la ville et habitat
- Environnement, cours d'eau
- Collecte et traitement des déchets
- Maîtrise de la demande en énergie
- Equipements de loisirs d'intérêt communautaire
- Conservatoire de Musique et de Danse
- Accompagnement des personnes âgées (CLIC)
- Petite enfance (RAM)

# Le contexte climatique

La problématique du changement climatique apparaît aujourd'hui aux yeux de tous, et à juste titre, comme une réalité. Un consensus scientifique international s'accorde sur la question.

Des engagements à l'échelle nationale sont pris (Protocole de Kyoto – Facteur 4). En effet, pour lutter contre le réchauffement climatique et impliquer l'ensemble des citoyens français, le gouvernement s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici 2020. A plus long terme, il vise une réduction de 75% de ces émissions pour 2050, c'est l'objectif « facteur 4 ». De plus, des plans climats énergie territoriaux sont lancés par les collectivités locales et une prise de conscience commence à apparaître à l'échelle des citoyens.

Elaboré par l'Agence de l'Environnement et De la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en 2004, le Bilan carbone® est un outil qui permet de comptabiliser les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) engendrées par une activité. Il procure aux entreprises et aux collectivités un moyen simple d'estimer leurs émissions et de définir des marges de manœuvres sur lesquelles elles peuvent agir afin de réduire leur impact en terme de problématique Gaz à Effet de Serre. C'est cet outil que la CMTR a choisi d'utiliser pour réaliser le diagnostic de son Plan Climat

Energie Territorial, appelé communément "Plan Climat".

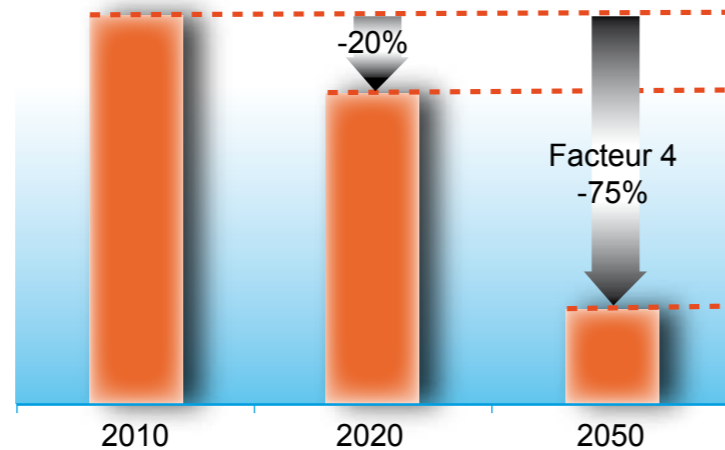
La CMTR a initié en novembre 2008 une démarche de plan climat formalisée par une délibération du conseil communautaire. C'est la 1ère agglomération de Midi-Pyrénées à relever le défi de diviser par 4 ses émissions de GES d'ici 2050. Le diagnostic des émissions de GES va être fait à plusieurs niveaux :

- Au niveau de chaque collectivité de la CMTR pour connaître les émissions dues aux activités des services communaux et

intercommunaux : c'est le bilan carbone Patrimoine et Services,  
 • Au niveau du territoire : c'est le bilan carbone territoire.

**Ce document vous présente le bilan carbone territoire de la Communauté de Montauban Trois Rivières. C'est sur la base de ce diagnostic qu'un plan d'actions sera élaboré de façon concertée pour le territoire.**

## Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre



# Le profil des émissions du territoire

## Les unités

Le bilan des émissions est réalisé en tonnes équivalent Carbone (teq C). Il aurait également pu être élaboré en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.  
**1 teq C = 3,66 teq CO<sub>2</sub>**

### Que représente 1teq C ?

- chauffer au gaz un 3 pièces pendant 1 an
- ou produire 4 tonnes de ciment (une maison moderne de 100 m<sup>2</sup> en nécessite 10)
- ou parcourir 10 000 km en Twingo en zone urbaine.

Le bilan carbone territoire comptabilise les émissions de l'ensemble des activités du territoire. Ces données sont des données locales croisées avec des données nationales.

## Chiffres clés

**241 000 tonnes équivalent carbone émises par an** soit 3,26 teq C / habitant

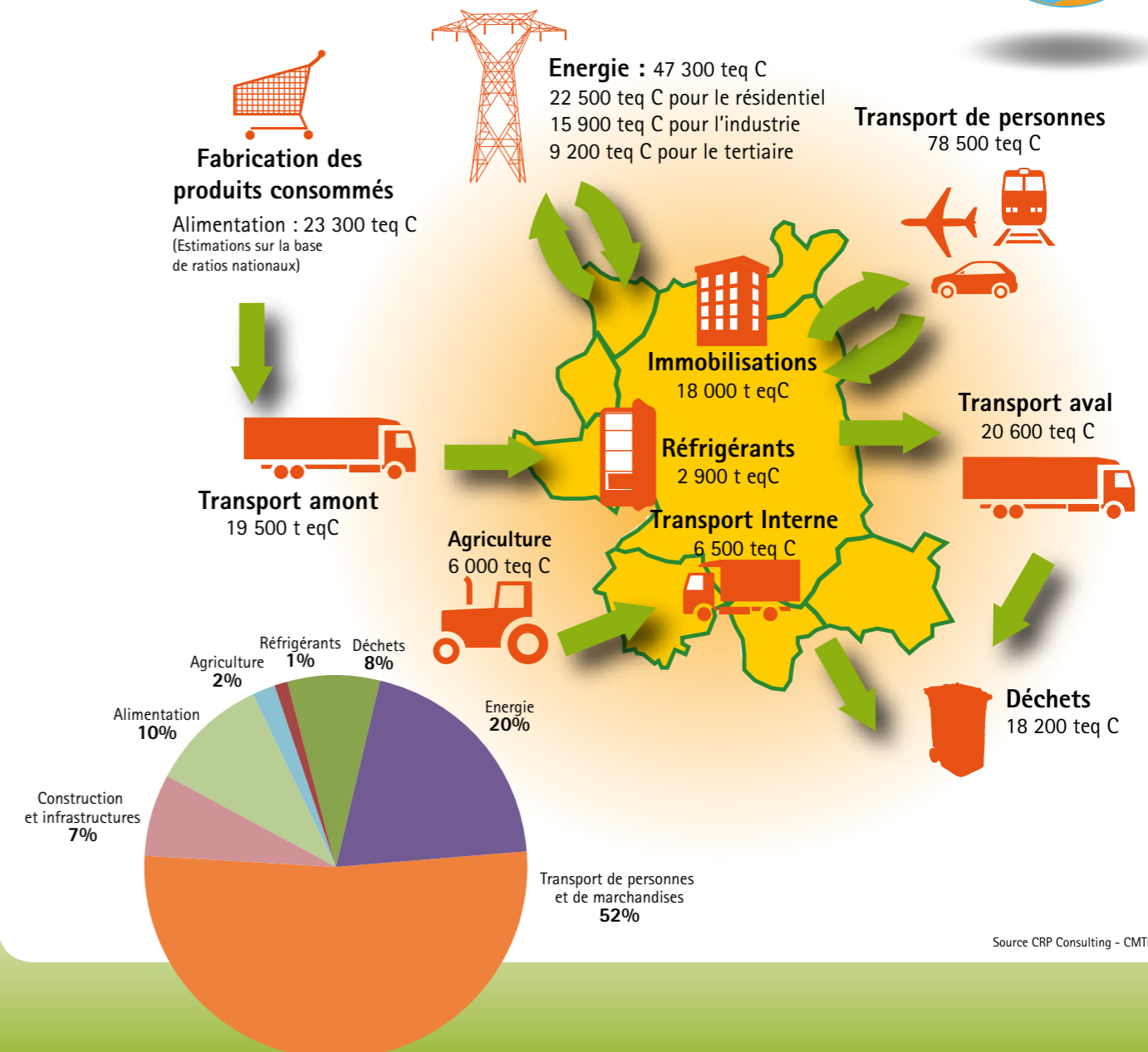
### L'équivalent

- de 5 500 aller-retours Terre-Lune
- de la combustion de 300 millions de litres de pétrole



## Les 4 postes les plus émetteurs sont dans l'ordre :

- les déplacements de personnes,
- l'énergie consommée dans le résidentiel
- le transport de marchandises,
- l'alimentation.



## Le transport de personnes et de marchandises

125 100 teq C (52 % des émissions du territoire)

### Les émissions dues aux déplacements de personnes

78 500 teq C (33 % des émissions du territoire)

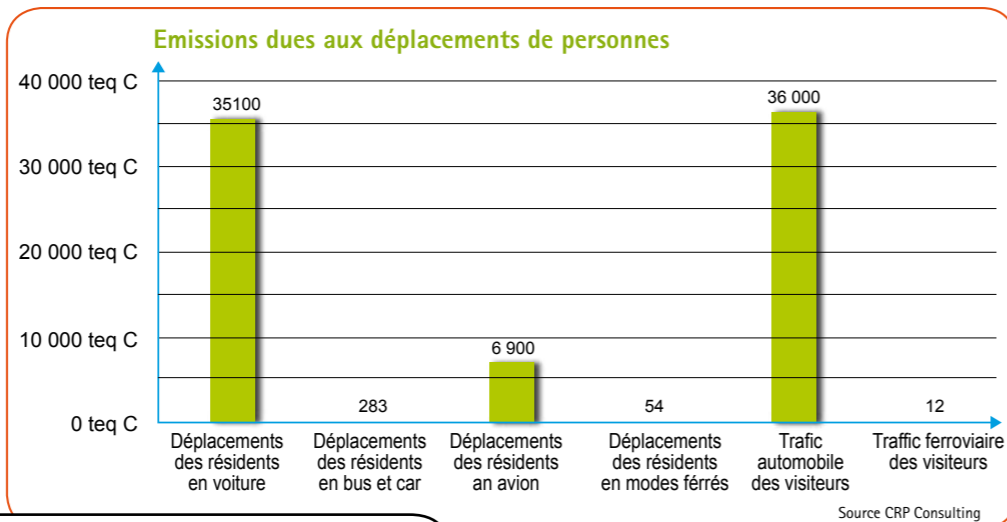
Ce poste est marqué par la prédominance des déplacements voiture sur le territoire.

Les déplacements des visiteurs et des résidents pèsent tout autant dans le bilan avec :

- 36 012 teq C pour les visiteurs soit 46% du poste déplacements
- 42 337 teq C pour les résidents soit 54% du poste déplacements



1km en voiture diesel émet en moyenne 4 fois plus qu'1km en TER

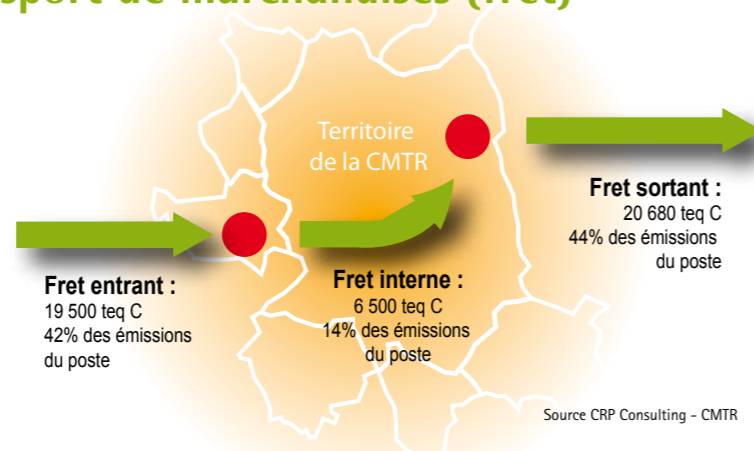


### Les émissions dues au transport de marchandises (fret)

46 600 teq C (19 % des émissions du territoire)

Le fret ferroviaire ne représente que 5% des kms parcourus par les marchandises, le fret routier assurant les 95% restants.

Les 3/4 des émissions sont dues aux échanges avec les autres territoires.



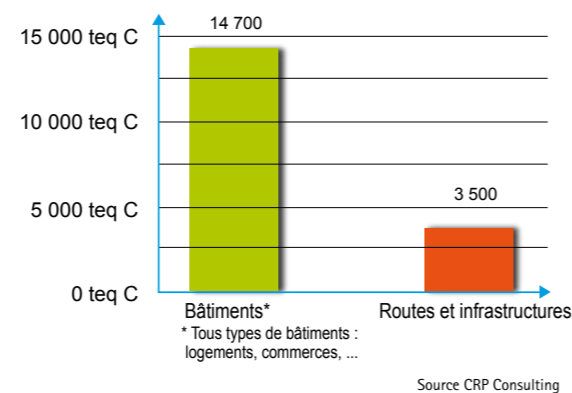
## Les constructions et la voirie :

18 000 teq C

(8 % des émissions du territoire)

L'étalement urbain engendre la création de voies et d'infrastructures nouvelles augmentant ainsi le bilan des émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux énergies fossiles.

Emission dues aux constructions et voiries



## L'énergie

47 300 teq C (20 % des émissions du territoire)

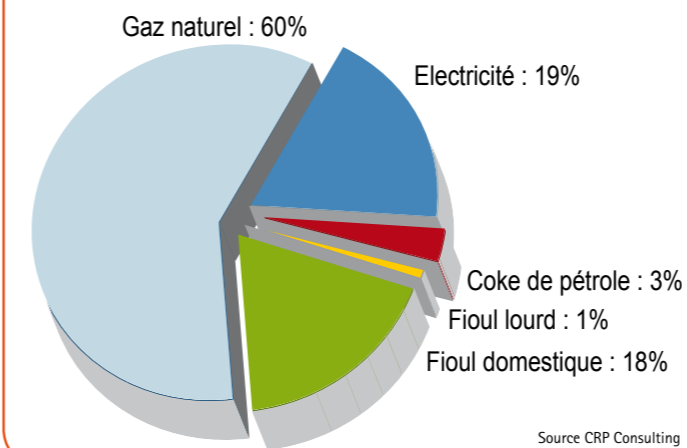
### Les émissions dues à l'énergie selon sa source

Le poids carbone de chaque kWh d'énergie consommé dépend de sa source :

- 1kWh électrique émet en France 0,023 Kg eq C
- 1kWh issu du fioul émet 0,08 Kg eq C
- 1kWh issu du gaz émet 0,063 Kg eq C



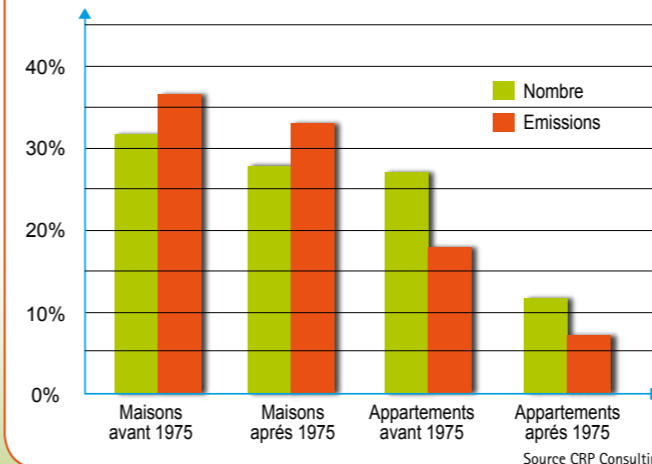
Emissions par type d'énergie sur le territoire



Ces dépenses d'énergie sont en partie dues à la climatisation des bâtiments qui génère des émissions par les pertes de réfrigérants des groupes froids (2900 teq C).

### Zoom sur le logement

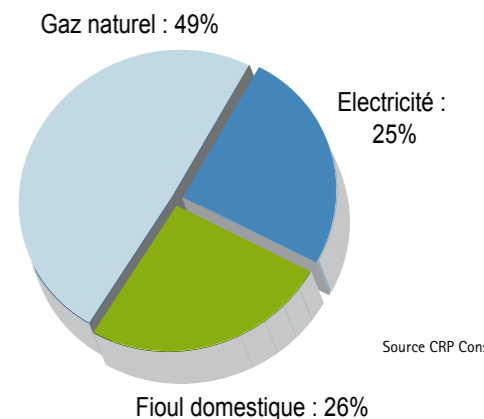
Répartition des logements et de leurs émissions (chauffage et eau chaude sanitaire) selon le type et l'ancienneté



La mise en place des réglementations thermiques (après 1975) a permis une diminution des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

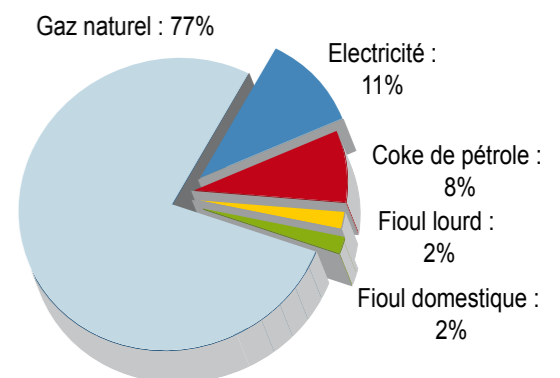
#### Le résidentiel

48% des émissions liées à l'énergie



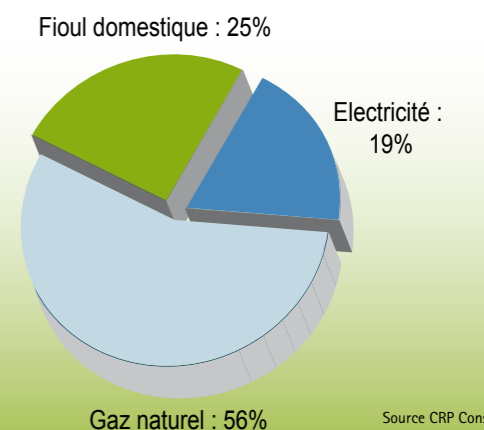
#### Les procédés industriels

33% des émissions liées à l'énergie



#### Le tertiaire

19% des émissions liées à l'énergie



# La consommation et l'alimentation

47 500 teq C (19 % des émissions du territoire)

○ L'alimentation 23 300 teq C (10 % des émissions du territoire)

Notre alimentation pèse sur les émissions du territoire.

**MENU 1**

- 1L d'eau de ville
- 1 cuisse de poulet
- 200g de haricots verts frais
- 1/4 d'ananas frais de Côte d'Ivoire (par bateau)

**0,6 kg eqCO<sub>2</sub>**

Le **MENU 1** émet l'équivalent de 20 centilitres d'essence.

**MENU 2**

- 1L d'eau minérale
- 150g de bœuf
- 200g de haricots verts surgelés
- 1/4 d'ananas frais de Côte d'Ivoire (par avion)

**5,6 kg eqCO<sub>2</sub>**

Le **MENU 2** émet autant de GES que de brûler 2L d'essence.

*Mission Climat de la Caisse des Dépôts, d'après des données du Bilan Carbone®*

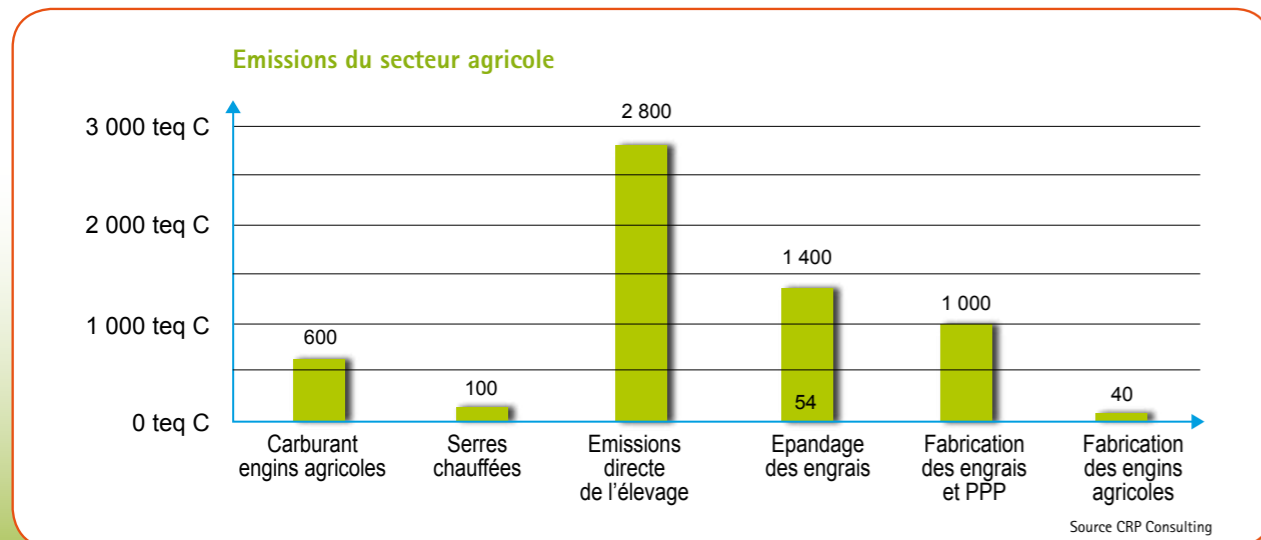


Nos choix et habitudes de consommations influent directement sur le bilan carbone !

○ L'agriculture 6 000 teq C (2 % des émissions du territoire)

Les 2 postes d'émissions les plus importants sont dus :

- A l'élevage, de bovins notamment qui émettent 79% des émissions de cette filière
- Aux engrais (épandage et fabrication) utilisés sur le territoire pour les cultures



○ Les déchets 18 200 teq C (7 % des émissions du territoire)

La gestion des déchets de notre territoire représente 8 200 teq C.

A ce chiffre, on peut ajouter 10 000 teq C pour les émissions des objets en fin de vie.

En effet, notre territoire fabrique des objets qui deviendront un jour des déchets.



- 1 tonne de déchets plastiques recyclés ou réutilisés émet en moyenne 5 Kg eq C
- 1 tonne de déchets plastiques incinérées avec une valorisation de la chaleur produite émet en moyenne 795 Kg eq C

**Trions et recyclons !**

## Construisons ensemble notre plan climat !

Le diagnostic de nos émissions de gaz à effet de serre est le point de départ indispensable pour élaborer un plan d'actions concret pour réduire nos dépenses énergétiques, notre impact sur le climat et adapter notre territoire au changement climatique.

Certaines actions sont déjà engagées sur le territoire mais pour atteindre le facteur 4, ces actions devront être développées, fédérées et de nouvelles actions devront être mises en œuvre dès 2011.

Ce plan d'actions sera co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire autour de **8 grandes thématiques** et groupes de travail :



- Ces groupes de travail comprenant des professionnels du territoire, associatifs et institutionnels se réuniront pour la première fois à l'occasion des Journées du Climat et de l'Energie au mois octobre 2010.
- Un conseil participatif regroupant des habitants intéressés par le devenir de leur territoire et volontaires sera réuni début 2011. Il participera à l'élaboration du plan d'actions de lutte contre le changement climatique du territoire et donnera un avis consultatif sur le plan d'actions final et sur la mise en œuvre et l'évaluation des actions.